



Programme de l'habilitation électrique « H0vB0 » :
(Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap)

Public/Pré-requis :

Personnel non électricien, ayant à travailler ou à intervenir dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques. Supports vidéos.



Objectif :

Etre capable de réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.

Validation :

Attestation de formation et carte verte d'habilitation électrique si test d'évaluation réussi.

Contenu :

Théorie :

- Les grandeurs électriques,
- Les effets du courant sur le corps,
- Les zones d'environnement,
- Les titres d'habilitation,
- Les équipements de protection,
- La conduite à tenir en cas d'accident.



Pratique :

La formation pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Durée :

Forfait de 7 heures de formation, réparties sur une seule journée.

Taux de certification depuis le 01/01/2020 : 92,9%